



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'environnement et du développement durable

---

ENVI • NUMÉRO 054 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 21 novembre 2012**

—  
**Président**

**M. Mark Warawa**



## Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mercredi 21 novembre 2012

• (1530)

[Traduction]

**Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)):** Nous déclarons la séance ouverte.

Je tiens à souhaiter à tous la bienvenue à cette 54<sup>e</sup> séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, qui poursuit son étude des pratiques de conservation urbaine au Canada.

Nous entendrons trois témoins aujourd'hui, qui feront un exposé de 10 minutes chacun.

Nous commencerons par Mme Power, de Child and Nature Alliance of Canada.

**Mme Marlene Power (membre, Conseil d'administration, directrice, Forest School Canada, Child and Nature Alliance of Canada):** Merveilleux.

Je remercie les membres et le président du comité d'entreprendre un vaste processus de collaboration afin d'établir un plan de conservation national exhaustif.

J'aimerais aussi souligner le fait que le comité a déterminé qu'il est primordial pour les jeunes, les enfants et les collectivités de mettre les enfants en contact avec la nature. La Child and Nature Alliance considère en effet que la conservation sera chose impossible si les citoyens restent complètement détachés des espaces naturels que nous souhaitons qu'ils utilisent, protègent et conservent de manière durable.

Je comparaît aujourd'hui pour représenter la Child and Nature Alliance et vous informer des vaillants efforts que nous avons déployés pour mettre les enfants en contact avec la nature. J'espère ainsi montrer comment le travail que nous accomplissons cadre avec la vision du plan de conservation national, qui repose sur la protection, la connexion, le rétablissement et la mobilisation du public.

La Child and Nature Alliance fonctionne selon un modèle de direction de collaboration, où les initiatives relatives aux interventions locales et aux politiques sont toujours mises en oeuvre en partenariat avec une multitude de secteurs, d'intervenants et de chefs de file organisationnels des quatre coins du pays. Parmi nos partenaires figurent Parcs Canada, la Société pour la nature et les parcs du Canada, des parcs provinciaux, des parcs et des aires récréatives, des ministères de la Santé, la Fondation David Suzuki, Scouts Canada, des terrains de jeu Bienenstock, Evergreen, Participaction, KidActive, l'équipe du Groupe de recherche en vie active saine et obésité, qui travaille ici, à Ottawa, et bien d'autres organisations. Un grand nombre d'entre elles ont déjà témoigné devant vous.

L'alliance aide des citoyens, des organisations et des ministères à mettre les enfants et les collectivités en contact avec la nature en soutenant les échanges constructifs à l'échelle tant provinciale que

nationale. Je vous donnerai comme exemples la conférence Healthy Children/Healthy Spaces, qui s'est tenue ici, à Ottawa, en 2010, le forum Healthy By Nature, organisé à Vancouver en 2011, et l'initiative de leadership chez les jeunes Get Outside BC, mise en oeuvre en 2012. Grâce à ces échanges constructifs, nous avons conjointement créé la charte Vancouver Healthy By Nature et lancé les journées Take Me Outside Day et Nature Play Day. Enfin, nous avons participé à la table ronde du ministre sur les parcs et collaboré étroitement avec Participaction et Active Healthy Kids Canada afin d'intégrer un indicateur sur les activités extérieures et la nature au bulletin afin de montrer que la nature constitue un important indicateur de la santé infantile au Canada.

Actuellement, nous nous préparons à lancer deux initiatives nationales, soit la Natural Leaders Alliance et Forest School Canada. La Natural Leaders Alliance est un réseau de jeunes inspirant des jeunes, dirigée par deux jeunes représentants faisant partie du conseil d'administration de la Child and Nature Alliance. L'alliance a pris son envol dans le cadre de l'initiative Get Outside BC, que nous espérons lancer dans toutes les régions du pays afin d'offrir aux jeunes l'occasion de se motiver et de s'inspirer mutuellement afin d'entrer en contact avec la nature.

Forest School Canada est une initiative d'éducation nationale visant à favoriser une éducation axée sur la nature dans les écoles primaires et secondaires en recourant davantage aux environnements bâtis et naturels. L'initiative comprend notamment des terrains de jeu naturels, comme vous l'a expliqué précédemment Adam Bienenstock, des salles de classe extérieures, ainsi que des parcs municipaux, provinciaux et nationaux. Ce modèle d'éducation a vu le jour dans les années 1950 au Danemark et est maintenant utilisé au Royaume-Uni et dans la plupart des pays scandinaves. En Allemagne seulement, on compte plus de 500 écoles de la forêt, et dans certaines régions du Royaume-Uni, toutes les écoles doivent emmener les élèves au parc ou dans les bois afin d'approviser la forêt au moins une fois par semaine.

La première école de la forêt du Canada a été fondée il y a quatre ans, juste à l'extérieur d'Ottawa, au Carp Ridge Learning Centre. L'établissement préscolaire, lancé comme un projet pilote, accueille des enfants de deux à quatre ans et offre également des services de garderie axée sur la forêt. L'établissement offre en outre un programme de familles dans la nature, ainsi qu'un programme d'enseignement à domicile sur la nature. La Child and Nature Alliance considère qu'il s'agit d'un excellent programme pilote qui souligne l'importance et certains avantages qu'il y a à mettre les enfants — jeunes et moins jeunes — en contact avec la nature.

•(1535)

Forest School Canada s'est associé à l'organe directeur national de l'initiative d'écoles de la forêt du Royaume-Uni afin de concevoir un programme national de formation des enseignants, dans le but de favoriser l'expansion des écoles forestières et des programmes axés sur la nature en donnant aux enseignants les connaissances et les compétences pour emmener leurs classes à l'extérieur. Outre ce programme de formation, nous travaillons avec une équipe de recherche nationale afin de tracer les grandes lignes d'un projet de recherche canadien visant à étudier l'état de santé et les connaissances en écologie des enfants qui suivent des programmes d'éducation axés sur la nature au Canada. Enfin, nous nous employons à déceler les questions de politique nationale qu'il faut résoudre pour aider les enseignants et les administrateurs à instaurer des programmes d'éducation sur la forêt et la nature.

Forest School Canada, suivant les recommandations formulées lors de la table ronde du ministre sur les parcs qui s'est déroulée en 2012, s'efforce de faire participer le réseau d'éducation régulier. Nous considérons que cette initiative permet d'inciter les élèves et les professeurs à mettre en oeuvre les programmes d'éducation dans les parcs. Quant aux parcs nationaux, ils peuvent servir de lieux et de partenaires pour l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes de formation des enseignants des écoles de la forêt dans chaque province.

La Child and Nature Alliance aimerait demander au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de considérer nos deux initiatives comme des stratégies nationales et des exemples de pratiques exemplaires favorisant la conservation au Canada dans le cadre d'un programme d'éducation.

Nous ferions également remarquer qu'il faut sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, faire participer notre système d'éducation de manière à optimiser notre incidence, et motiver les jeunes pour que ce mouvement ait le vent dans les voiles. Sachez en outre qu'il est nécessaire que les dirigeants de tous les secteurs et de tous les intervenants collaborent afin de continuer de mettre les enfants en contact avec la nature.

Nous demanderions enfin que des fonds appropriés soient affectés pour élaborer, lancer et mettre en oeuvre les deux initiatives dans chaque province de façon exhaustive, motivante et durable, dans un esprit de collaboration.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant Scouts Canada. Vous disposez de 10 minutes.

**M. Mike Bingley (gestionnaire du programme plein air, Scouts Canada):** Je remercie le président et les membres du comité.

Il y a 50 ans était publié *Printemps silencieux*, l'ouvrage de Rachel Carson à l'origine du mouvement environnementaliste moderne et de l'interdiction du pesticide DDT en raison de son effet sur les oiseaux.

En 1962, on craignait que des espèces comme le faucon pèlerin ne disparaissent en l'espace d'une génération. Les populations sauvages avaient commencé à diminuer de façon dramatique. Nous avons résolu ce problème, mais nous connaissons maintenant un nouveau printemps silencieux, celui où s'éteindront les rires enfantins dans nos forêts. Il n'est pas exagéré d'affirmer que les gens qui profitent de la nature constituent une espèce en voie de disparition. À l'instar du faucon pèlerin dans les années 1960, les jeunes sont de moins en moins nombreux dans la nature. Il est primordial d'avoir un lien solide avec un espace naturel pour acquérir une certaine éthique en matière de conservation et une facette essentielle de l'identité canadienne. Nous devons prendre des mesures énergiques pour renverser la tendance, sinon, nous ne tarderons pas à...

**Le président:** Veuillez m'excuser. Nous sommes appelés à voter dans 30 minutes.

Nous devons donc suspendre la séance. Vous poursuivrez votre témoignage à notre retour. Nous nous excusons de cette interruption.

**M. Mike Bingley:** Pas de problème.

**Le président:** Nous suspendons la séance et reprendrons nos travaux après le vote.

•(1535)

(Pause)

•(1630)

**Le président:** Nous reprenons la séance.

Malheureusement, la sonnerie retentit de nouveau. Chers collègues, je suis...

Nous nous excusons particulièrement auprès de nos témoins. Nous étions vraiment impatients d'entendre vos témoignages. Espérons que nous pourrions nous reprendre prochainement. Nous nous excusons de nouveau.

Chers collègues, nous devons retourner à la Chambre.

Il est inutile, je crois, de revenir aujourd'hui. Je demanderai donc une motion pour lever la séance.

La séance est levée.







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>